

La Vie à Bry

le magazine de votre ville

N° 4 9 7
Juillet-août 2023

brysurmarne.fr - f - i - in

Le jumelage, 50 ans d'histoire

Pages 13-18



Dispositif
Commerçants Vigilants
Page 11

Un trophée bien
mérité pour le CMJ
Page 20



VILLE DE BRY-SUR-MARNE
Moult viel que Paris

Pour le bien-vivre à Bry

INFORMATION TRAVAUX

« De nombreux travaux se déroulent en ce moment dans la ville. Si cela génère des nuisances certaines, elles sont provisoires et il est important de rappeler que ces travaux sont indispensables au bien vivre à Bry. Certains de ces chantiers ne sont pas du fait de la Ville. Petit tour d'horizon pour mieux comprendre. »

Charles ASLANGUL
Maire de Bry-sur-Marne



- **Avenue Général Leclerc
et Grande rue Charles De Gaulle**

Travaux de modernisation de l'éclairage public et d'embellissement en partenariat avec le Département du Val-de-Marne pour l'avenue Général Leclerc.

- **Parking de l'école Saint-Thomas
et centre-ville**

Embellissement des abords, végétalisation, création de parking à vélos et installation d'un Kiosque à journaux Haussmannien

- **Rue des Mésanges et Basse d'Aval**

Travaux de remplacement de canalisation vétuste d'eau potable réalisés par le Syndicat des Eaux d'Île-de-France.

- **Rue du Pressoir**

Création réseau assainissement d'eau par l'intercommunalité Paris-Est Marne & Bois.

- **Grande rue Charles De Gaulle
(face à la Mairie)**

Travaux d'assainissement d'eau réalisés par la Direction des services de l'environnement et de l'assainissement du Val-de-Marne.

- **Rue de la République**

Réfection de la voirie de la rue du 26 août à la rue de l'Adjudant Flick et réalisation d'un nouveau parvis de l'école Étienne de Silhouette.

Édito du Maire

« Dernières actualités avant l'été »

Madame, Monsieur,
Chers Bryards,

Contrôle de la qualité des comptes de la Ville

Lors du Conseil municipal du 9 juin 2023, les services des Finances publiques de l'État ont dévoilé les conclusions de leur contrôle de la qualité des comptes de Bry-sur-Marne. Il s'agit d'un exercice de contrôle comptable expérimental, donc facultatif, pour lequel j'ai souhaité me porter volontaire dans un souci de transparence, pour comprendre ce qui fonctionne dans notre gestion et ce qui peut être amélioré. En lien avec la DGFIP, nous allons renforcer la gestion des immobilisations avec un inventaire physique de ces dernières, le suivi des amortissements des frais d'études et des règles d'amortissements dont le prorata-temporis, la gestion des petits matériels et enfin la constitution d'une provision pour le risque d'impayés.

Bonne maîtrise de la dette et des dépenses

La Direction Générale des Finances Publiques a félicité notre « **très bonne gestion comptable** » des comptes publics. Il a été souligné que « **le suivi de l'état de la dette est de très bonne qualité, ce qui concourt à l'assurance d'un passif fiable et sincère** ». Le Trésor public souligne également « **les très bons résultats sur le contrôle hiérarchisé de la dépense** » et la « **très bonne maîtrise de la chaîne des dépenses à Bry-sur-Marne** » et aussi notre « **très bon taux de recouvrement** » de 99,3% sur l'exercice précédent et 95% sur l'exercice 2022. Le Trésor public a contrôlé 2 801 mandats représentant 19 277 684€ de dépenses, seuls 58 (2,07%) ont été rejetés pour des erreurs matérielles perfectibles. Ce niveau de rigueur a été salué.

Conclusions & remerciements

Pour finir, Madame la comptable publique a tenu à saluer devant l'assemblée délibérante la « **très bonne qualité des comptes de Bry-sur-Marne** », notre « **réactivité et participation volontaire à ce contrôle** » ainsi que notre « **appétence à aller au-devant des nouvelles réglementations avec deux ans d'avance** ». Il a enfin été souligné « **la très bonne et étroite collaboration** »

entre nos services et ceux des Finances publiques, gage du sérieux de la gestion comptable à Bry-sur-Marne. Nous continuerons en ce sens pour toujours améliorer ce qui doit l'être et poursuivre ce qui fonctionne.

Je tiens à remercier les services municipaux pour leur remarquable travail quotidien qui nous permet cette rigoureuse et saine gestion comptable des deniers publics. Je remercie enfin les services des Finances publiques pour ce bel exercice de contrôle collaboratif et pour leur aide au quotidien.

Optimisation du stationnement gratuit

Le 30 mai 2023, j'ai réuni le Conseil municipal pour travailler la problématique du stationnement en centre-ville et permettre des évolutions d'ici Noël afin de décongestionner la situation. Sachez que l'opposition « Vivons Bry » a plaidé en commission pour rendre le stationnement payant dans tout le centre-ville. Si cela peut s'entendre, puisque toutes les autres villes du secteur sont passées au stationnement payant, nous avons décidé de ne pas retenir cette proposition. **Je le dis avec clarté, sous mon mandat le stationnement ne deviendra jamais payant dans les rues de Bry en dehors du parking du RER A. C'était un engagement de campagne, je le tiendrai.** Ainsi, le 30 mai 2023, j'ai fait procéder à un vote solennel qui a permis de retenir ma proposition d'écarter le stationnement payant dans Bry pour, fidèles à notre engagement, lui préférer une optimisation du stationnement gratuit.

Concernant l'exception du parking du RER A, il y a urgence à agir: Nous devons accélérer car ce parking est déjà saturé depuis de trop nombreuses années, avec beaucoup de voitures de non-Bryards, et la situation va hélas s'empirer. En effet, nous venons d'apprendre que **la Ville de Noisy-le-Grand vient d'annoncer rendre payant tout le stationnement dans les rues autour de la gare côté Noisy, dès septembre, ce qui va accentuer la venue de voitures extérieures à Bry sur ce parking aujourd'hui ouvert**



Charles ASLANGUL

Maire de Bry-sur-Marne
Vice-président du Territoire
Conseiller Métropolitain

à tous. Il y a donc urgence à réserver le parking public du RER A situé à Bry-sur-Marne en priorité aux Bryards, donc avec une carte résident et tarif ultra-préférentiel pour les Bryards mais, au contraire, des tarifs prohibitifs pour les non-Bryards.

Pour le reste de Bry, comme nous conservons le stationnement gratuit partout, pour favoriser la rotation des véhicules il va être important de réaffirmer les zones bleues (aujourd'hui pas assez respectées) dans les secteurs tendus afin de lutter contre les voitures ventouses comme sur le parking de Saint-Thomas, celui de la Mairie, dans la Grande rue ou encore le quartier Carnot. Sachez enfin qu'un nouveau parking public va être créé cet été boulevard Méliès pour permettre l'installation de commerces au rez-de-chaussée de la résidence « Les Terrasses de Bry » tout en haut du Boulevard Pasteur.

En parallèle, le plan vélo lancé au printemps visera à favoriser les mobilités douces et donc à créer plus de parkings à vélo dans les zones stratégiques (centre-ville, écoles, RER, etc.). C'est intimement lié au sujet du stationnement. Nous reviendrons vers vous d'ici la Toussaint pour vous présenter les évolutions retenues par le Conseil municipal le 30 mai visant à conserver et optimiser le stationnement gratuit pour améliorer la situation dans l'attente d'un éventuel parking souterrain en lien avec l'EHPAD de la Fondation Favier.

D'ici là, place aux vacances ! Je vous souhaite à toutes et tous un très bel été et de profiter des grandes vacances pour partager des moments de vie pleins de bonheur, de rires et de joies avec vos familles et amis. Bonnes vacances à tous !

L'agenda du Maire

200 réunions et rendez-vous dont :

Jeudi 1^{er} juin : Accueil du Jury des villes et villages fleuris

Vendredi 2 juin : Ciné à la belle étoile • Concert anniversaire des 20 ans de l'association *Why Notes*

Lundi 5 juin : Visite du collège Henri Cahn avec Monsieur Tryzna, Vice-Président du Conseil Départemental du 94

Mardi 6 juin : Inauguration du Triathlon des *FitDays MGEN* • Réunion portant sur le projet de réaménagement de la place Devinck • Inauguration exposition « Sculptures et vitraux » de Florence Villain

Mercredi 7 juin : Comité de pilotage pour la réhabilitation du gymnase Clemenceau • Comité d'urbanisme

Vendredi 9 juin : Conseil Municipal

Samedi 10 juin : *Bry Board'el Fest 2*

Mardi 13 juin : Réunion sur le cadre de vie et entretien espaces publics • Comité de rédaction *Vie à Bry* de septembre • Remise permis piétons aux CE2 de Bry • Réunion projet de réaménagement de la place Devinck • Réunion Police Municipale

Mercredi 14 juin : Conférence de presse du Pôle Image avec Olivier Capitanio, Président du Conseil départemental et Jacques Alain Benisti, Maire de Villiers-sur-Marne

Samedi 17 juin : Tournois Bry Cup organisé par le Football Club de Bry au parc des sports • Kermesse du *Rayon de Soleil Bryard* • Bal de l'été au square de Lattre de Tassigny

Dimanche 18 juin : Commémoration de l'Appel du 18 juin 1940 à la stèle du Général de Gaulle

Mardi 20 juin : Tour de ville mensuel avec les services techniques • Spectacle de théâtre « Molière » donné par les élèves de l'école Étienne de Silhouette

Mercredi 21 juin : Bureau du Territoire réunissant les 13 maires de l'établissement public Paris Est Marne&Bois • Fête de la musique

Jeudi 22 juin : Réunion publique de concertation pour l'établissement d'un plan vélo

Vendredi 23 juin : Réunion à propos du budget supplémentaire 2023 et budget primitif 2024

Dimanche 25 juin : Stand des élus au marché

Mardi 27 juin : Comité de pilotage n°2 sur la faisabilité du parking souterrain • Réunion un enfant dans la ville

Mercredi 28 juin : Remise prix CMJ au salon de l'AMIF

Vendredi 30 juin : Conseil d'administration Fondation Favier • Conseil de la Métropole du Grand Paris • Marché nocturne

Focus sur



Bry Board'el Fest 2

Pour la seconde édition, concerts et démonstrations étaient au programme du Bry Board'el Fest durant tout un après-midi à l'espace gliss du parc des sports. Cet événement a réuni de nombreux jeunes et des familles venus découvrir ou assouvir leur passion

de la glisse et des cultures urbaines.

Remise des permis piétons

Cette année encore, Monsieur le Maire a remis à tous les élèves de CE2 de Bry-sur-Marne le diplôme du permis piétons. Cette opération menée en lien avec la police municipale s'inscrit dans le cadre des actions de prévention à destination des petits Bryards.



Conférence de presse - Studios de Bry & INA

Mercredi 14 juin, M. le Maire accompagné d'Olivier Capitanio, Président du Département du Val-de-Marne et du Territoire Paris Est Marne&Bois et de Jacques-Alain Bénisti, Maire de Villiers-sur-Marne, ont présenté aux médias le fruit de leur combat pour sauver les mythiques studios de Bry de la spéculation immobilière et développer autour d'eux et de l'INA, le plus grand centre de formation et production cinématographique et audiovisuelle d'Europe !

Réunion publique de concertation pour l'établissement d'un plan vélo

Le 22 juin dernier, s'est tenue une réunion publique de concertation pour l'élaboration du plan vélo.

L'occasion pour les Bryards de s'exprimer sur leurs attentes, notamment en terme de sécurisation pour les déplacements en cycle. Il a alors été rappelé que la voirie doit être partagée. En effet, Monsieur le Maire ne souhaite pas opposer cyclistes et automobilistes, bien au contraire, mais trouver une symbiose entre ces deux modes de déplacement complémentaires.





p.6 - Vos instants Bry

p.8 - En bref

Inscriptions de colis de fin d'année
Ateliers médiathèque
Ils s'installent à Bry
Inscriptions périscolaires et extrascolaires
Atelier petite enfance
Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle
Horaires estivales

p.10 - Actualités

Boutique éphémère : les rendez-vous du mois de juillet/août
Fermetures estivales des boulangeries
Dispositif Commerçants Vigilants

p.13 - À la Une

De 1973 à 2023, 50 ans d'histoire

p.18 - Événement

Nouveauté 2023 : sortie à la mer
Forum des associations

p.20 - Jeunesse et sport

Un trophée bien mérité pour le CMJ
Une moisson de médailles pour les Bryards
Prêt, feu, partez pour la 22^e édition !
Coach en plein air
Stage d'aikido

p.22 - Santé

Ayez les bons réflexes !
Le moustique tigre à surveiller de près

p.23 - Conseil municipal

Séance du 9 juin

p.24 - La parole aux élus

p.25 - Agenda

p.26 - De vous à nous

p.27 - Infos utiles

La Vie à Bry - juillet-août 2023 - n° 497 - Édité par la Ville de Bry-sur-Marne
1, Grande rue Charles de Gaulle 94360 Bry-sur-Marne
Tél. : 01 45 16 68 00 - Courriel : mairie@bry94.fr
Directeur de la publication : Charles ASLANGUL
Adjoint au Maire délégué à la communication : Christophe ARZANO
Directrice de la communication : Delphine ABECASSIS
Rédaction : Delphine ABECASSIS - Sandra MARTINS
Photos : service communication, Julien LABROSSE, GM Productions, Vincent GUIONET, 123rf, Unsplash
Maquette : service communication / **Réalisation** : Isabelle VIÉNOT

Distribution : Privilège et communication
Impression : RAS - Numéro tiré à 9 000 exemplaires
Toute reproduction interdite (y compris sur Internet) sauf autorisation expresse.

Document imprimé avec des encres végétales sur papier issu de forêts gérées durablement.



VILLE DE BRY-SUR-MARNE
Moult viel que Paris

Vos instants **Bry**



Vernissage des Ateliers d'Art
Jeudi 25 mai - Hôtel de Malestroit



Cross des écoles
Vendredi 16 juin - Parc des
Sports des Maisons Rouges



Atelier champêtre & Miacre
Juin - Boutique éphémère



Ciné à la belle étoile
Vendredi 2 et samedi 3 juin - Villa Daguerre



Exposition "Sculptures et vitraux" de Florence Villain inaugurée par M. le Maire,
Charles Aslangul accompagné de Virginie Pradal, Adjointe à la Culture
Mardi 6 juin - Théâtre de Bry



Jeux du Val-de-Marne
Du 5 au 15 juin - Parc des Sports des Maisons Rouges



FitDays MGEN
Mardi 6 et mercredi 7 juin - Parc des Sports des Maisons Rouges



Tournoi de babyfoot organisé
par le Conseil Municipal des Jeunes
Samedi 3 Juin - Espace Co



Bry Board'el Fest 2
Samedi 10 Juin - Parc des Sports des Maisons Rouges



Repas solidaire en présence de M. le Maire, Charles Aslangul et
de Béatrice Mazzocchi, Adjointe à la Vie sociale et associative
Jeudi 25 mai

SENIORS

Inscrivez-vous pour recevoir vos colis de fin d'année !



À l'occasion des fêtes de Noël, la Ville offre plus de 700 colis remplis de douceurs sucrées/salées aux seniors bryards (sous conditions*). Une opération solidaire qui se fait en partenariat avec l'Établissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) Léopold Bellan.

Vous remplissez toutes les conditions* pour recevoir ce colis ? C'est le moment de vous faire connaître auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au samedi 30 septembre prochain.

À noter :

Seules les personnes non inscrites l'année précédente doivent se faire connaître auprès du CCAS au 01 45 16 68 00.

**Pour les personnes âgées de 65 à 75 ans, non imposables : joindre un justificatif de domicile, une copie de la pièce d'identité et l'avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu (ASDIR) ou le dernier avis d'imposition.*

**Pour les personnes âgées de plus de 75 ans : joindre un justificatif de domicile et une copie de la pièce d'identité.*

ATELIERS MÉDIATHÈQUE Venez découvrir les instruments de musique !

Samedi 8 juillet
de 10h30 à 11h30

Projection du concert

« Le Petit Oiseau de feu »

animé par une intervenante de la Philharmonie de Paris qui vous fera découvrir les instruments de musique à la médiathèque

Sur inscription pour les 6-9 ans
au 01 47 06 57 03
ou mediatheque@bry94.fr



ILS S'INSTALLENT À BRY

Cabinet syndic de copropriété

Le Cabinet Immobilier Lacaze & Henry exerce son activité d'administrateur de biens depuis 15 ans en Seine-et-Marne. Dans le cadre de son développement, le cabinet ouvre une antenne dans la ville de Bry-sur-Marne. Structure indépendante et familiale, la proximité, l'éthique et la réactivité sont les fondements essentiels de leur identité. Nicolas Rekowski et son équipe seront heureux de vous rencontrer afin de vous accompagner dans votre projet de gestion immobilière.

104 avenue Georges Clemenceau
Bât. D - 2^e étage porte gauche

☎ 01 77 36 02 21

✉ nrekowski@lacaze-henry.immo
secretariatbry@lacaze-henry.immo

Cabinet d'infirmières

Karine Koumba Dacosta et Pierrette Mayimona

Infirmières diplômées d'Etat – soins à domicile 7/7 jours y compris les dimanches et jours fériés

Karine Koumba Dacosta

☎ 07 78 88 82 05

ou via la plateforme : medicalib.fr

Pierrette Mayimona

☎ 06 21 71 59 90

Les Gourmandises du Portugal

Vous aimez les pâtisseries portugaises ?

« Les gourmandises du Portugal » saura combler vos papilles !

Allez vous imprégner de l'ambiance chaleureuse et conviviale de leur salon de thé, où ils vous proposeront un éventail de pâtisseries portugaises traditionnelles. Dégustez leurs fameux pastéis de nata, ces irrésistibles tartelettes à la crème d'œuf caramélisée, leurs bolas de Berlim, de délicieux beignets fourrés à la confiture ou à la crème et bien d'autres créations sucrées qui vous feront voyager directement vers le Portugal.

Du mardi au vendredi de 7h à 20h
et le samedi - dimanche de 8h à 20h
3 avenue du Général Leclerc

☎ 01 77 01 78 88

Vous débutez une nouvelle activité sur Bry ? C'est avec plaisir que nous publierons votre annonce. Contactez dès maintenant le service Développement économique au **01 45 16 68 00 - mairie@bry94.fr**

RENTREE SCOLAIRE 2023/2024

Pensez à inscrire vos enfants aux activités périscolaires et extrascolaires

Vous avez jusqu'au 31 juillet au plus tard pour retourner en mairie votre dossier d'inscription complété pour les activités périscolaires et extrascolaires pour l'année scolaire 2023-2024.

Les dossiers sont disponibles sur le site de la mairie, rubrique « enfance ».

+ d'infos 01 45 16 68 00
brysurmarne.fr

SÉCHERESSE

Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Suite aux nombreuses demandes de riverains, la Commune a déposé un dossier en Préfecture pour solliciter la reconnaissance d'état de catastrophe naturelle pour l'épisode de sécheresse lors de l'été 2022.

Le service de traitement des demandes « CATNAT » nous a communiqué les éléments d'avancement suivants :

1. La demande a fait l'objet d'une instruction lors de la commission du **13 juin dernier**.
2. À partir de cette date, **un délai maximal de 30 jours** est à prendre en compte jusqu'à la publication d'un arrêté interministériel portant reconnaissance ou non de l'état de catastrophe naturelle.
3. Si l'état de catastrophe naturelle est reconnu, les administrés sinistrés disposeront d'un **délai de 30 jours** (au lieu de 10 jours) à compter de la publication de l'arrêté au J.O. pour se manifester auprès de leurs assureurs.

PETITE ENFANCE

Ateliers du mois

- **Fête du pôle parentalité**
Mardi 4 juillet de 14h30 à 16h
Avec différents ateliers dont l'intervention d'un musicien
- **Groupe d'échanges entre parents**
Lundi 24 juillet à 19h30

Les ateliers se déroulent
au 12 bis rue du colombier.
Inscriptions par mail à
atelier-petite-enfance@bry94.fr



VIE LOCALE

Horaires estivaux



• Médiathèque Jules Verne

Du 1^{er} au 15 juillet, ouverture aux horaires suivants : mardi de 14h à 19h, mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, vendredi de 14h à 17h et samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Du 16 juillet au 31 août, ouverture uniquement les mercredis et samedis de 10h à 12h et de 14h à 18h.

• Hôtel de Ville

Fermeture tous les samedis du 15 juillet au 12 août inclus.

Les horaires de la semaine restent inchangés.

BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE

Les rendez-vous de l'été

Du 4 au 16 juillet

• **Cor'in'ar**

Décoration d'intérieur avec marouffages et enduits sur bois ou tableaux muraux en toile de jute.

📷 [cor_in_art](#)

Site internet :

www.cor-in-art.com



• **Designer d'Eony Création**

Bijoux textiles faits main de créateur et made in France. Chaque création au crochet est imaginée et réalisée dans leur atelier textile du Val-de-Marne. Ce sont des modèles authentiques et uniques.

Site internet :

eony-creationparis.com



• **Atelier Baltus**

Collection de maroquinerie pour femme

📷 [atelierbaltus](#)

Site internet :

www.atelier-baltus.com



Du 18 au 30 juillet

• **Be by Emma**

Fabrication artisanale de cosmétiques naturels dans une optique zéro déchet. La gamme est composée de savons surgras,

shampoings solides, baumes, gommages, sels de bains et sérums.

Site internet :

www.be-byemma-cosmetics.com



• **Rue Désiré**

Sylvie Auffret crée des bijoux artisanaux textiles en micro macramé (technique ancestrale à base de nœuds). Elle utilise des fils fins et soyeux, des perles en verre ou en cristal et des apprêts sans nickel ni cadmium. Les bijoux sont entièrement réalisés à la main et les pièces sont uniques. Les modèles sont déclinés en bracelets, boucles d'oreilles, colliers, pendentifs,...

Site internet : <https://ruedesire.wixsite.com/bijoux-macrame>



FERMETURES ESTIVALES DES BOULANGERIES

• **Maison Coyard**

23 bis Grande rue Charles de Gaulle
Du mercredi 12 juillet
au mercredi 2 août inclus

• **Boulangerie Bygdade**

18 rue de Cherbourg
Du mercredi 16 au 30 août inclus

• **Le Carré des rêves**

39 Grande rue Charles de Gaulle

Du lundi 7 au lundi 28 août inclus

• **L'Émotion gourmande**

63 avenue du Maréchal Foch
Du lundi 7 au 21 août inclus

• **Tradition du pain**

19 rue du 2 Décembre 1870
Du lundi 31 juillet
au lundi 21 août inclus



COMMERCES

Dispositif Commerçants Vigilants

Après un vif succès et les résultats probants du dispositif des Voisins Vigilants et Solidaires, Monsieur le Maire a souhaité le déploiement d'un dispositif identique réservé à l'ensemble des commerçants et entrepreneurs de Bry-sur-Marne appelé « Commerçants vigilants ».

Ce nouveau dispositif gratuit de participation citoyenne repose sur un principe simple : une diffusion rapide de l'information pour être efficient. Concrètement, le professionnel qui constate une infraction (vol à l'étalage, utilisation de fausse monnaie, comportement suspect, repérage, etc.) est invité à contacter la police municipale via un SMS.

Selon l'information transmise, un SMS collectif de mise en garde est alors envoyé sans délai à tous les adhérents par la Police Municipale, pour les inviter à la vigilance et leur donner des conseils. Par exemple, si des faux billets sont signalés à la police, les commerçants en seront informés.

Rodolphe Cambresy, 1^{er} adjoint au Maire délégué à la Sécurité explique : « Bien que les com-



merces bryards ne fassent l'objet que très rarement de faits d'insécurité, nous devons anticiper et dissuader les personnes malintentionnées de venir commettre leurs méfaits à Bry. Ce dispositif est un outil précieux et très efficace pour la Police Municipale qui favorise l'identification et l'interpellation des malfaiteurs ».

Quant à Laurent Tuil, Conseiller municipal délégué aux Commerces et à l'Artisanat

« Les professionnels vont se sentir en sécurité de se savoir reliés directement à la Police Municipale. Ce dispositif contribue à préserver et à pérenniser l'activité économique locale, tout en rassurant les clients ».

Le dispositif prévoit également d'apposer une vitrophanie en évidence afin de dissuader les personnes malveillantes. ■

COMMENT S'Y INSCRIRE ?

• Vous êtes commerçant, professionnel de santé, entrepreneur, artisan ?

→ Inscrivez-vous à « Commerçants Vigilants » et rejoignez les 92 professionnels déjà inscrits !

L'inscription à la plateforme est simple et gratuite. Depuis votre ordinateur, rendez-vous sur le site www.voisinsvigilants.org.

Vous pourrez alors renseigner votre raison sociale et son adresse postale, ainsi que votre adresse courriel et numéro de téléphone portable pour recevoir les alertes générées par la Police Municipale.

• Vous êtes un particulier ?

→ Inscrivez-vous à Voisins Vigilants et rejoignez les 92 foyers déjà inscrits !

Inscrivez-vous gratuitement à tout moment sur le site www.voisinsvigilants.org en renseignant votre adresse postale pour déterminer le secteur auquel vous allez appartenir, ainsi que votre adresse courriel pour recevoir les alertes générées par les habitants de votre quartier et celles de la Police Municipale. Pour recevoir ces alertes par SMS, vous devrez indiquer votre numéro de téléphone. Vous pourrez, si vous le souhaitez, choisir de le masquer lors de votre inscription.



La Police Municipale vous remettra un autocollant à mettre en évidence sur votre boîte aux lettres ou porte d'entrée à des fins de dissuasion.

FELU d'artifice

**JEUDI 13
JUILLET 2023**

À PARTIR DE 23H
PASSERELLE DE BRY

21H : COCKTAIL
PLACE DU MARCHÉ

22H : DEAMBULATION



Le Perreux
sur-Marne
Ville d'expérimentation



VILLE DE BRY-SUR-MARNE
Moult'vrai que Paris



LE JUMELAGE

De 1973 à 2023, 50 ans d'histoire

La naissance des liens de jumelage entre Bry-sur-Marne, Moosburg an der Isar et Sawbridgeworth s'inscrit dans le contexte, de la construction européenne et du traité de l'Elysée entre la France et l'Allemagne (22 janvier 1963), qui promeuvent l'idée que pour éviter toute nouvelle guerre en Europe et réconcilier les peuples, il est indispensable que les peuples européens apprennent à se connaître et à se comprendre en développant les échanges et en créant de solides amitiés.

Vers la fin des années 1960, peu de temps après son élection, le maire de Bry-sur-Marne, Étienne Audfray, prend l'initiative d'entreprendre des démarches pour organiser un jumelage avec une ville allemande. Des contacts sont pris avec plusieurs communes allemandes de la même dimension de Bry-sur-Marne par l'intermédiaire du consulat de France à Munich.

En 1972, Etienne Audfray est mis en relation avec le maire de Moosburg an der Isar, Oskar Hertel, qui cherche lui aussi à se lier avec une commune française. Cette commune allemande abrita pendant la Seconde guerre mondiale un camp de prisonniers de guerre, où furent notamment internés des soldats bryards. Des premiers échanges ont lieu et des délégations sont reçues dans les deux communes. En parallèle, également en 1972, des contacts sont pris avec la ville

anglaise de Sawbridgeworth et son maire, Frederick Whitehead, par l'intermédiaire du maire de Villiers-sur-Marne.

Ces premiers échanges sont concluants et ils aboutissent, **le 29 septembre 1973, à la signature du serment de jumelage entre les trois communes à Bry-sur-Marne**, qui accueille les délégations allemandes et anglaises. L'année suivante, en 1974, une délégation de Bry-sur-Marne se rend à Sawbridgeworth et à Moosburg an der Isar.



Signature du livre d'or du jumelage en 1973

De gauche à droite, Frederick Whitehead, Maire de Sawbridgeworth, un adjoint au Maire, Étienne Audfray, Maire de Bry-sur-Marne et un adjoint au Maire



De gauche à droite, un adjoint au Maire, Oskar Hertel, Maire de Moosburg an der Isar, Étienne Audfray, Maire de Bry-sur-Marne et Frederick Whitehead, Maire de Sawbridgeworth



Bienvenue aux villes jumelées le 29 septembre 1973

Plaque du jumelage des trois communes

De gauche à droite, Frederick Whitehead, Maire de Sawbridgeworth, Oskar Hertel, Maire de Moosburg an der Isar et Étienne Audfray, Maire de Bry-sur-Marne





10^e ANNIVERSAIRE

Tous les dix ans, les trois municipalités renouvellent le serment de jumelage. Depuis 1973, de nombreux échanges ont lieu chaque année, au niveau scolaire, sportif et artistique. Des liens étroits d'amitié durables ont été tissés entre des familles qui s'accueillent chaque année dans le cadre des manifestations officielles, mais également en dehors. Des échanges entre des élèves du collège Henri Cahn et le collège de Moosburg an der Isar sont régulièrement organisés.



Mai 1983

Étienne Audfray, Maire de Bry-sur-Marne et Oskar Hertel, Maire de Moosburg an der Isar



20^e ANNIVERSAIRE

Pour commémorer le 20^e anniversaire du jumelage, en 1993, une rose des vents a été installée devant la mairie et un chêne a été planté au parc des Coudrais, suivi d'un lâché de ballons.



Inauguration de la rose des vents

Jacques Lasne, Maire de Bry-sur-Marne, Anton Neumaier, Maire de Moosburg an der Isar et Mark Stickley, Maire de Sawbridge Worth



Plantation du chêne

Jacques Lasne, Maire de Bry-sur-Marne, Anton Neumaier, Maire de Moosburg an der Isar et Mark Stickley, Maire de Sawbridge Worth





30^e ANNIVERSAIRE

Il y a 30 déjà que le serment fut pris et en septembre 1973, une cérémonie solennelle se déroulait pour acter ce jumelage. Au cours de ces années, des échanges réguliers se sont effectués entre les trois villes et de sincères amitiés se sont nouées entre leurs habitants.

40^e ANNIVERSAIRE

Après 40 ans de jumelage, les relations entre les trois villes sont toujours aussi vivantes, renouvelées par de constants projets de coopération. L'objectif étant de maintenir des échanges afin de développer une meilleure compréhension entre ces peuples ainsi qu'un sentiment de fraternité européenne.



Concert des Violons de Bry avec les élèves du collège de Leventhrope à Sawbridgeworth



JUBILÉ DU JUMELAGE

Nous avons célébré les 50 ans du jumelage cette année entre les communes de Bry-sur-Marne, Moosburg an der Isar et Sawbridgeworth.

Les délégations de chaque ville ont été invitées à renouveler leur serment de jumelage pris en 1973.

À cette occasion, les représentants des villes ont planté un orme, symbole d'un avenir commun. Une plaque commémorative a été inaugurée lors d'une cérémonie par Monsieur le Maire de Bry-sur-Marne, Charles Aslangul, Madame le Maire de Sawbridgeworth, Ruth Buckmaster et Monsieur le Maire de Moosburg an der Isar, Joseph Dollinger. Ensuite, une rencontre a eu lieu entre le Conseil Municipal des Jeunes et leurs homologues du Parlement de la jeunesse de Moosburg pour partager un moment musical et échanger sur leurs activités respectives. Cet anniversaire a été clôturé par une soirée consacrée aux vœux du jumelage. ■

Plantation de l'orme

*Joseph Dollinger, Maire de Moosburg an der Isar,
Charles Aslangul, Maire de Bry-sur-Marne
et Ruth Buckmaster, Maire de Sawbridgeworth*



Jean-Pierre SPILBAUER, Maire de Bry-sur-Marne, Jacques Lasne, Maire de Bry-sur-Marne de 1989 à 2000 et Étienne Audfray Maire de Bry-sur-Marne de 1965 à 1989, avec la délégation de Sawbridgeworth



Renouvellement des vœux du jumelage devant la plaque pour la plantation de l'Orme



« Renouveaulement du serment de jumelage pour le 50^e anniversaire »



La délégation allemande a clos cette cérémonie en offrant à la Ville la sculpture d'un taureau réalisée par un artiste allemand, allégorie du mythe Grec selon lequel Zeus métamorphosé aurait séduit, puis transporté Europe sur son dos



45 jeunes musiciens du Moosburger Stadtorchester, moteurs du lien intergénérationnel



Soirée officielle du renouvellement du serment du jumelage



De gauche à droite, Joseph Dollinger, Maire de Moosburg an der Isar, Ruth Buckmaster, Maire de Sawbridgeworth, Charles Aslangul, Maire de Bry-sur-Marne et Sylvie Roby, Adjointe au sport, au tourisme et aux relations internationales



Renouvellement des serments du jumelage



Signature du renouvellement du jumelage

Si vous souhaitez participer au jumelage, faites vous connaître auprès de la mairie

mairie@bry94.fr ou auprès de l'association Évasions Bryardes (co-organisatrice des jumelages) contact@evasions-bryardes.fr

C'est en ce sens qu'un moment festif a été organisé lors du jubilé des jumelages, afin que les Bryards puissent faire connaissance avec nos amis de Moosburg an der Isar, autour de la mairie, avec l'organisation de concerts :

- Jazzin'Bry
- Violons de Bry
- Musiciens de Moosburger Stadtorchester
- Victoria et Helena

Nombre de familles cette année



20

Bryardes



20

Allemandes



17

Anglaises

Nombre de voyages pour le jumelage



48

(2 années en moins pour cause de Covid)

Nombre de familles participant au jumelage depuis 1973



≈ 300

FÊTE NATIONALE

Feu d'artifice du 13 juillet



Découvrez le programme de votre soirée avec le traditionnel feu d'artifice du 13 juillet, organisé avec la ville du Perreux.

Cocktail, déambulation, ambiance musicale

Dès 21h, des cocktails sans alcool seront offerts ainsi que des objets lumineux fluos sur la place du marché et à partir de 22h, tout en déambulant dans une ambiance musicale avec le groupe Win percussion composé de 4 musiciens et 1 échassier. Les Bryards seront conviés à rejoindre la passerelle de Bry pour profiter du magnifique spectacle pyrotechnique qui débutera à 23h.

Jeudi 13 juillet dès 21h
Rendez-vous devant le parvis de l'Hôtel Ville

23 h : Feu d'artifice

Compte-tenu du renfort des règles de sécurité des spectacles pyrotechniques, la passerelle de Bry sera fermée au public toute la journée du 13 juillet, de 8h jusqu'à 2h du matin afin de permettre la mise en place des artifices.

+ d'infos : 01 45 16 68 00
brysurmarne.fr

ATTENTION

Nouvelle réglementation

Le stationnement et la circulation sont interdits dans un périmètre de 50 m dans les rues adjacentes autour de la passerelle dès 8h du matin.

BROCANTE

Vous souhaitez donner une seconde vie à vos affaires ?



Le 24 septembre, la brocante vous donnera l'occasion de les mettre en vente.



Particuliers ou associations, rendez-vous sur mybrocante.fr/m/758 ou à l'accueil de la mairie.

+ d'infos : 01 45 16 68 00
brysurmarne.fr

COMMÉMORATION

Libération de Bry

Monsieur le Maire, le Conseil municipal et les comités locaux d'anciens combattants invitent la population au 79^e anniversaire de la libération de Bry-sur-Marne le 26 août 1944.

La cérémonie débutera le samedi 26 août à 11h30 devant le Monument aux morts et sera suivie d'un vin d'honneur.



SORTIE À LA MER

Nouveauté 2023



Pour la première fois à Bry, la ville organise en lien avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) une sortie à Trouville afin de permettre à tous, quelle que soit leur situation de profiter des joies des bords de mer !

Dimanche 23 juillet

Rendez-vous à 7h devant l'Hôtel de Ville pour un départ immédiat !

Tarif : 5€ par personne / gratuit pour les moins de 6 ans

(Les mineurs doivent impérativement être accompagnés d'un adulte)

Inscriptions jusqu'au 7 juillet !

Les places sont limitées.

Restauration libre



+ d'infos auprès du CCAS sur les horaires d'ouverture Mairie du lundi au vendredi. ■

FORUM DES ASSOCIATIONS

Préparez votre rentrée



Les Bryards auront la journée pour s'entretenir avec plus de 70 associations afin de choisir parmi les nombreuses activités proposées : sport, culture, artistique, social, senior, loisirs...

Cet événement incontournable de la rentrée rassemble un grand nombre d'associations bryardes ainsi que les services municipaux,

répartis par thématiques. L'occasion pour vous de (re)découvrir votre riche tissu associatif ainsi que leurs nouveautés, de poser toutes vos questions et de vous inscrire.

Samedi 9 septembre
de 11h à 18h
Parvis de l'Hôtel de Ville
et gymnase Félix Faure

+ d'infos :
01 45 16 68 00 ou brysurmarne.fr ■



JEUNESSE

Un trophée bien mérité pour le CMJ



Lors de la sixième édition des Trophées des Conseils Municipaux Enfants & Jeunes (CME et CMJ) en Île-de-France, l'AMIF (Association des Maires d'Île-de-France) a décerné un Trophée à l'équipe du Conseil Municipal des Jeunes de Bry-sur-Marne pour les récompenser de leur projet de soirée caritative organisée au profit de Sidaction de la première édition, en 2022.

Ce trophée met en valeur les actions des enfants dans la vie de la ville et l'implication des élus locaux auprès des jeunes. Cette récompense est attribuée selon quatre catégories : villes de moins de 10 000 habitants, villes de 10 000 à 30 000 habitants, et villes de plus de 30 000 habitants. Un prix « coup de cœur du jury » sera également décerné à une commune, quelle que soit sa catégorie. ■



TAEKWONKIDO

Une moisson de médailles pour les Bryards



Les 8 et 9 avril derniers, les valeureux Bryards ont brillé de mille feux tant en technique qu'en combats avec 8 champions de France.

À ces médailles d'or sont venues s'ajouter de très nombreuses médailles d'argent et de bronze. **Le club se classe, à la fin de la compétition, deuxième en technique et troisième au classement général.**

Le Taekwonkido est une discipline complète et dynamique qui axe son travail sur le combat réel et l'autodéfense. Elle se caractérise par des combats spécifiques, différents de ceux du Taekwondo olympique.

Les cours ont lieu le soir dans le préau de l'école Henri Cahn.

+ d'infos : 06 95 90 44 08
www.taekwondobry.fr ■

FOULÉES BRYARDES

Prêt, feu, partez pour la 22^e édition !



Les prochaines Foulées Bryardès auront lieu le dimanche 17 septembre. Inscrivez-vous dès maintenant sur klikego.com !

Il y aura plusieurs catégories de courses :
 - 2 courses adultes (5 km et 10 km)
 - 2 courses jeunes (1 300 m et 2 600 m)
 - 1 course des familles (500 m)

Les foulées auront lieu sur le parcours des bas de Bry avec un parcours plat. Une récompense sera décernée aux 3 premiers de chaque catégorie H/F. Inscriptions jusqu'au 13 septembre par courrier, jusqu'au 14 septembre inclus sur internet et le jour-même sur place. Vous pouvez, d'ores et déjà, consulter le programme, les modalités d'inscriptions ainsi que les tarifs sur le site de la Ville.

+ d'infos sur brysurmarne.fr ■



DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

Coach en plein air

La société Mon Coach au Bureau, spécialisée dans l'amélioration de la qualité de vie au travail et la création de lien entre les salariés, lance une nouvelle offre, Mon Coach en Plein Air, des cours de sport en extérieur tous niveaux.

Un premier cours de Cross Training est déjà organisé tous les dimanches matins à 10h sur les bords de Marne et d'autres cours vont être progressivement ajoutés.

Vous souhaitez y participer et rencontrer les habitants de votre ville ?

1/ Enregistrez-vous sur la plateforme de réservation www.mc-ab.com en sélectionnant comme entreprise PLEIN AIR

Mon Coach
en
Plein Air



2/ Créditez votre compte en achetant des tickets : 1 ticket : 11 € et 5 tickets : 50 €

3/ Inscrivez-vous au cours souhaité. 12 participants maximum / cours

+ d'infos : 06 19 59 01 93 (Anthony)
 et sur les réseaux sociaux [f](#) et [i](#)
 "Mon Coach en Plein Air" ■

STAGE D'AIKIDO

Dimanche 28 mai au Dojo de Bry-sur-Marne, nous avons eu l'honneur d'accueillir pour un stage d'Aïkido, maître Pascal Guillemain, 6^e dan. Ce stage a été organisé afin de faire découvrir cette discipline qui n'est pas compétitive. L'Aïkido sert à se défendre et à désamorcer une situation violente ou agressive.

Des cours sont donnés le dimanche matin au dojo René Decroix.

+ d'infos : aikidoclubperreuxien.fr



FORTES CHALEURS

Ayez les bons réflexes !

La période estivale est propice aux fortes chaleurs, parfois caniculaires. Il est important d'adopter les bons réflexes pour limiter au mieux les risques tels que la déshydratation.

Alors premier bon geste : porter des vêtements amples, légers et clairs. N'attendez pas la sensation de soif, buvez régulièrement de l'eau. En intérieur, le mieux est de baisser les stores et de fermer les fenêtres.

Enfin, si vous le pouvez, n'hésitez pas à prendre plusieurs douches pour vous rafraîchir, ou à mouiller votre t-shirt pour le laisser sécher sur la peau. En ce qui concerne les sorties en extérieur, il est conseillé d'éviter les heures les plus chaudes, c'est-à-dire entre 11h et 17h et restez à l'ombre.



En cas de difficulté, n'hésitez pas à appeler les numéros suivants :

- **01 45 16 68 22** : pour joindre la Police municipale 24h/24 et 7i/7
- **0 800 06 66 66** (appel gratuit) : pour joindre « Canicule Info Service »
- Le **15** (SAMU), **18** (pompiers), **112** (appel

d'urgence européen)

- Les personnes les plus vulnérables peuvent s'inscrire au « Registre des personnes fragiles » en se manifestant auprès du service Social de la Mairie au **01 45 16 68 00** ou en remplissant le formulaire disponible sur le site de la Ville : brysurmarne.fr. ■

PRÉVENTION

Le moustique tigre à surveiller de près

Depuis le 1^{er} janvier 2020, l'ensemble des départements du territoire métropolitain est considéré comme à risque d'implantation et de développement du moustique tigre.

L'Agence Régionale de Santé (ARS) a été désignée comme responsable de la mise en œuvre de la surveillance et de la lutte contre les moustiques vecteurs de maladies. Principalement actif entre mai et novembre, le moustique tigre est une espèce très invasive qui peut être vectrice de maladies comme la dengue, le chikungunya et le Zika. Il fait ainsi l'objet d'une surveillance particulière. Le moustique tigre se distingue des autres moustiques. Il est noir à rayures blanches, de très petite taille 0,5 cm, silencieux et pique le jour. Il vit principalement à l'extérieur mais peut rentrer dans les mai-



sons. La femelle du moustique pond dans des réservoirs d'eau artificiels. Chaque ponte peut être constituée de plusieurs centaines d'œufs. Il convient donc d'éviter de laisser à disposition des lieux où l'eau stagne. Quand vous êtes à l'extérieur, porter des vêtements longs, amples et clairs et utiliser des répulsifs cutanés. Si vous détectez la présence de moustiques tigres, n'hésitez pas à le signaler sur le site : signalement-moustique.anses.fr ■

DON DU SANG

Je donne mon sang, je sauve des vies !

Rendez-vous pour une collecte de sang le **dimanche 6 août de 9h30 à 14h30** dans la salle de l'Hôtel de Ville (inscriptions préalables sur le site de l'EFS).

Grâce aux donateurs bryards, Bry a été officiellement labellisée « or » pour son engagement dans la promotion du don de sang.

+ d'infos :

<https://dondesang.efs.sante.fr>



Conseil municipal

COMPTE-RENDU DES DÉLIBÉRATIONS* DE LA SÉANCE DU 9 JUIN



Marché de fourniture de repas et de prestations diverses pour la restauration scolaire et des centres de loisirs de la ville de Bry-sur-Marne

Le marché de fourniture et de service des repas et des goûters dans les restaurants, des écoles publiques maternelles et élémentaires et des centres de loisirs de la commune de Bry-sur-Marne arrive à expiration le 31 août 2023. En conséquence, il a

été procédé à la relance d'une consultation afin de le renouveler au 1^{er} septembre 2023.

La Ville a exigé 50% de produits durables dont 35% de produits issus de l'agriculture biologique dès la rentrée de septembre 2023.

La commission d'appel d'offres et le Conseil municipal ont attribué le marché à la société Convivio.

Et aussi...

- Actualisation des tarifs du centre équestre municipal de Bry-sur-Marne pour la saison sportive 2023-2024
- Approbation du projet de convention relatif à la Co-organisation des Foulées Bryardes 2023 entre la ville de Bry-sur-Marne et l'association Sporting Club Athletic de Bry-sur-Marne
- Garantie d'emprunt accordée à la société Logeo Habitat sur l'opération d'acquisition en VEFA de 24 logements dont 7 locatifs aidés au 13 bis / 13 ter boulevard Général Gallieni pour un montant total de 359 820 € - Approbation de la convention entre la ville et la société Logeo Habitat
- Attribution d'une subvention exceptionnelle aux associations WHY NOTES et l'association des artistes bryards dans le cadre de leurs projets
- Attribution du marché d'achat de prestations de maîtrise d'œuvre pour la ville

Conclusions du contrôle de la qualité des comptes de Bry par les services des Finances publiques de l'État

Un exercice de contrôle comptable expérimental pour lequel la Ville a voulu se porter volontaire dans un souci de transparence et comprendre notre fonctionnement de gestion.

En lien avec la Direction générale des Finances publiques (DGFIP), la Ville va renforcer la gestion des immobilisations, le suivi de l'amortissement des frais d'études et des règles d'amortissements dont le prorata temporis. La gestion des petits matériels et constituer une provision pour le risque d'impayés.

Le suivi de l'état de la dette est jugé de très bonne qualité, ce qui concourt à l'assurance d'un passif fiable et sincère.

Le Trésor public souligne également « les très bons résultats sur le contrôle hiérarchisé de la dépense » et la « très bonne maîtrise de la chaîne des dépenses à Bry » ainsi que notre excellent taux de recouvrement de 99,3% sur l'exercice précédent et 95% sur l'exercice 2022.

Le Trésor public a contrôlé 2 801 mandats représentant 19 277 684 € de dépenses. Seuls 58 (2,07%) ont été rejetés pour des erreurs matérielles régularisées.

Il a été souligné la « très bonne qualité des comptes de Bry », notre "réactivité et participation volontaire à ce contrôle" ainsi que notre "appétence à aller au-devant des nouvelles réglementations avec deux ans d'avance".

*L'intégralité des délibérations est consultable sur brysurmarne.fr

Prochain Conseil municipal

Lundi 25 septembre à 20h

Les dates des conseils municipaux sont susceptibles d'être modifiées de manière tout à fait exceptionnelle. Pour consulter les dates : brysurmarne.fr

Non au stationnement payant !



Depuis quelques mois, le maire tente de nous associer à la nécessité de rendre le stationnement payant en différents lieux de la ville.

Je n'y suis pas favorable, persuadé que d'autres solutions existent.

Énumérerons les objectifs recherchés :

- Favoriser la rotation des véhicules en zone commerçante
- Éviter le phénomène des voitures tampons
- Éviter le report des résidents des communes limitrophes où le stationnement est payant.

J'ajouterais à ces objectifs partagés, les résultats d'une étude disponible sur le site « territoiresaufutur.org ». On y apprend qu'aucun Bryard (sauf PMR) ne serait tributaire de sa voiture pour accéder à une gare RER ou à un commerce de bouche...

Rendre le stationnement payant n'augmente pas le nombre de places disponibles : ainsi pour le parking du RER, il ne serait pas possible que de nouveaux usagers puissent venir s'y garer le matin. Ce sera toujours la course à celui qui arrive le plus tôt, ne nous y trompons pas. Par contre, afin de juguler les effets de bord, le stationnement du quartier environnant deviendra lui aussi payant comme cela se fait partout ailleurs et très vite tout le stationnement en ville le sera aussi, par nécessité tant notre ville n'est pas étendue.

Je propose de conserver notre spécificité bryarde d'un stationnement gratuit à laquelle nous sommes tous attachés avec :

- Un élargissement de la zone bleue avec fonctionnement par disque et macaron résident, commerçants, salariés (nouveau)
- La mise en place de bornes de stationnement minute (nouveau)
- Une intensification des contrôles afin de s'assurer que ces nouvelles mesures soient respectées

En île de France, Bois-Colombes (par exemple) a parfaitement réussi ce changement.

Enfin il y a urgence à ce que le plan vélo débouche sur des résultats. Pourquoi le boulevard Pasteur refait à l'identique ? Les pistes cyclables sont coupées aux intersections pour favoriser la voiture. Quid de cette nouvelle amende pour les deux roues dans la Grande Rue ? D'autres solutions existaient pour renforcer la sécurité !

Je le réaffirme : conserver notre spécificité bryarde est possible, notre rapport à la voiture va changer. Accompagnons-le dans une autre voie que celle du tout payant.

Robin ONGHENA
Conseiller municipal

Groupe d'opposition « Vivons Bry »
r.onghena@bry94.fr

Le sport rayonne à Bry-sur-Marne



Vous le savez, Bry a été labellisée Terre de jeux pour les JO2024. Dans ce cadre, nous entendons organiser des animations sportives régulièrement jusqu'aux Jeux Olympiques.

Ainsi, le printemps fut sous le signe des sports à Bry-sur-Marne. Plus de 1 000 enfants ont participé au Triathlon début juin ! Ce rallye alliant course à pied, cyclisme et natation a fait le bonheur des écoliers et de leurs familles qui les ont rejoints en fin de journée.

Ce temps fort s'est inscrit dans la politique municipale de promotion du sport dès le plus jeune âge mais également de la santé et de la prévention car étaient présents sur site des professionnels pour évoquer la notion de sport-santé chez l'enfant.

Toujours dans l'optique des JO, nous avons souhaité mettre à l'honneur les valeurs du sport en choisissant la thématique olympique pour la prochaine édition du grand festival « Marne en Vogue » qui se déroulera à l'été 2024. Un travail partenarial avec V. Chevillard, adjointe au maire déléguée aux fêtes et animations, est en cours.

Le sport ne se cantonne pas à des événements. Bry possède un tissu associatif dynamique qui a besoin au quotidien d'infrastructures pour la pratique sportive. Aussi, j'ai l'immense joie de vous annoncer que le programme de rénovation du gymnase Clemenceau a été finalisé. Les travaux débiteront l'an prochain après la phase des études de maîtrise d'œuvre. Outre son désamiantage et sa rénovation en termes d'isolation énergétique, nous souhaitons absolument que les pilonnages centraux de la salle en rez-de-chaussée soient supprimés pour créer un plateau sportif sans discontinuité. Ce sera le cas ! De plus, nous rendrons ce bâtiment accessible à tous notamment dans le cadre de l'handisport.

Enfin, le sport doit se pratiquer dans la vie quotidienne. Avec la création d'un plan vélo demandé par Monsieur le Maire, les mobilités douces seront favorisées avec une pratique sportive accessible au quotidien.

Sylvie ROBY
Adjointe au Maire déléguée au Sport, Tourisme
et Relations internationales
Groupe de la majorité municipale
« Ensemble pour Bry avec Charles Aslangul »
s.robby@bry94.fr

MARDI 4 JUILLET

Enfance

FÊTE DU PÔLE PARENTALITÉ

Différents ateliers dont l'intervention d'un musicien.

Horaire : 14h30 à 16h

Lieu : 12 bis rue Colombier

Sur inscription

MERCREDI 5 JUILLET

Vie locale

ALLO MONSIEUR LE MAIRE

Horaire : 16h

SAMEDI 8 JUILLET

Atelier



LE PETIT OISEAU DE FEU-PHILARMONIE

Découverte d'instruments de musique.

Horaire : de 10h30 à 11h30

Lieu : Médiathèque

Tarif : gratuit

Infos et réservations : sur inscription à partir du 13 juin pour les 6-9 ans
mediatheque@bry94.fr ou 01 47 06 57 03

JEUDI 13 JUILLET

Événement

FÊTE NATIONALE



+ d'infos en page 18

DIMANCHE 23 JUILLET

Sortie

TROUVILLE

+ d'infos en page 19



DIMANCHE 6 AOÛT

Santé

DON DU SANG

Horaire : de 9h30 à 14h30

Lieu : Hôtel de Ville

SAMEDI 26 AOÛT

Commémoration

79^E ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION DE BRY-SUR-MARNE LE 26 AOÛT 1944



Horaires : 11h30

Lieu : devant le Monument aux morts

+ d'infos en page 18

SAMEDI 9 SEPTEMBRE

Événement

FORUM DES ASSOCIATIONS



+ d'infos sur brysurmarne.fr

DIMANCHE 17 SEPTEMBRE

Sport

22^E ÉDITION FOULÉES BRYARDES



+ d'infos sur brysurmarne.fr

VENDREDI 22 SEPTEMBRE

Théâtre

LA VIE EST UNE FÊTE

Horaire : 20h30

Lieu : Théâtre de Bry

Infos et réservations : theatre@bry94.fr
01 45 16 68 00 / brysurmarne.fr

DIMANCHE 24 SEPTEMBRE

Événement

BROCANTE



+ d'infos sur brysurmarne.fr

LUNDI 25 SEPTEMBRE

Vie locale

CONSEIL MUNICIPAL

Horaire : 20h

Lieu : Salon d'Honneur de l'Hôtel de Ville

De vous à nous

“ Je suis seul(e) et âgé(e) et je commence à ressentir de la fatigue. De quelles aides pourrais-je disposer pour m'aider et entretenir ma maison ? ”

✉ Françoise P.

Notre réponse :

En premier lieu, vous pouvez faire appel à une structure d'aide à domicile. Il s'agit de l'intervention d'un auxiliaire de vie au domicile de personnes vulnérables pour les aider à réaliser des actes essentiels de la vie quotidienne, tels que l'entretien du domicile, du linge, l'aide à la toilette, l'aide aux courses et à la préparation des repas. Cela permet de préserver votre autonomie.

Par ailleurs, il existe des aides financières qui peuvent contribuer à prendre en charge une partie des frais engagés.

Pour toute demande d'informations à ce sujet, vous pouvez contacter le service social municipal au 01 45 16 68 00. ■



“ Où doit se faire la collecte des piles usagées ? ”

☎ Christophe B.

Notre réponse :

La collecte des piles usagées doit se faire dans des collecteurs recensés par l'éco-organisme « Corepile », un éco-organisme sans but lucratif sous Agrément d'État.

Cette collecte est importante :

Pour éviter de **gaspiller des ressources naturelles rares ou présentes en quantités limitées dans la nature** comme le fer, le zinc ou le nickel dont l'extraction est particulièrement polluante.

Pour produire, après recyclage, **des alliages et des métaux à valeur ajoutée** (Acier, Zinc, Plomb, Cobalt ou Cadmium) qui seront utilisés dans de nombreuses industries.



Pour limiter tout risque de pollution et éviter d'introduire dans les ordures ménagères des traces de métaux lourds encore contenus dans certains types de piles.

Cet organisme www.jerecyclamespiles.com propose une carte de géolocalisation afin de retrouver le lieu de collecte le plus proche de chez vous. ■

PHARMACIES DE GARDE*

Dimanche 2 juillet Pharmacie centrale du marché

106 av. du Général Charles de Gaulle
94170 le Perreux-sur-Marne
01 43 24 20 93

Dimanche 9 juillet Pharmacie de la mairie

162 bis grande rue Charles de Gaulle
94130 Nogent-sur-Marne
01 48 71 13 56

Dimanche 16 juillet Pharmacie Louis Joseph

44 rue des Héros nogentais
94130 Nogent-sur-Marne
01 48 73 33 13

Dimanche 23 juillet Pharmacie nogentaise selarl

13 bd de Strasbourg
94130 Nogent-sur-Marne
01 48 73 00 17

Dimanche 30 juillet Pharmacie Nop

9 av. Georges Clemenceau
94130 Nogent-sur-Marne
01 48 73 01 76

Dimanche 6 août Pharmacie du marché

140 grande rue Charles de Gaulle
94130 Nogent-sur-Marne
01 48 73 05 18

Dimanche 13 août Pharmacie Perard

65 bd d'Alsace Lorraine
94170 le Perreux-sur-Marne
01 43 24 40 56

Dimanche 20 août Pharmacie de la mairie

162 bis grande rue Charles de Gaulle
94130 Nogent-sur-Marne
01 48 71 13 56

Dimanche 27 août Pharmacie de la gare Nogent le Perreux

12 place Robert Belvaux
94170 le Perreux-sur-Marne
01 43 24 21 93

*Sous réserve de modifications de dernière minute.
Retrouvez toutes les gardes en temps réel sur monpharmacien-idf.fr

Pour les gardes de nuit (après 20 h) : se renseigner au commissariat de Nogent. Tél : 01 45 14 82 00.

ÉTAT-CIVIL

Naissances

Bienvenue à Nathan XI, Aiden WEISSE, Lily-Rose BRINDOU, Ness CHENAOU, Elon SANDREAN, Ella AMORIM, Nicolas JOLY, Nolan HARDELAY, Ayla MILI, Anna DENONVILLIEZ, Jed NJAIMI, Klaryssa BAILEY, Tom RIVIERE, Augustin LEMESLE, Javada NDUNGU BROWN

Mariages

Toutes nos félicitations à Floriane ZEITOUN et Melvin ZOTTOLA, Houda TAZI et Shirong ZHAN, Léna BOUDIER et Jérôme FALOURD, Clémence VERNHES et Nicolas LEFFEBVRE, Namira GUENDOUR et Mouloud DEMIM, Deborah PLANCHENAUT et Sophie LAMOUREUX

Décès

Toutes nos condoléances pour le décès de Madame Hélène NOYEE, épouse SCHERER

inscription alerte SMS

Complétez le formulaire sur brysurmarne.fr et faites-le parvenir à la Police municipale (sur place ou par voie postale).



Une petite annonce
à faire passer pour de
l'aide à la personne ?

Espace emploi

Rez-de-chaussée du bâtiment administratif
Rue Félix Faure

Tél. : 01 84 23 53 49

mail : emploi-bry@pemb.fr

www : brysurmarne.fr

Vous ne recevez pas
la Vie à Bry ?

01 45 16 68 00

NUMÉROS UTILES

Urgences

112

(numéro européen)

Urgences médicales

Samu - Sami

15

Police municipale

01 45 16 68 22

Police

17

Sapeurs-pompiers

18

N° Violences femmes info

3919

N° Enfance en danger

119

N° national canicule

0 800 06 66 66

Personnes fragiles ou isolées Service social

01 45 16 68 00

Besoin d'un conseil conjugal, d'urbanisme etc.

Retrouvez l'ensemble des
permanences en mairie sur

brysurmarne.fr

**Emballages
& papiers**
Tous les
jeudis matin

**Déchets
verts**
Tous les
mercredis
après-midi

**Déchets
ménagers**
2, 3 ou 4 fois
selon les
secteurs*

**Encombrants
Collectifs**
1 vendredi /2
selon secteurs*
Individuels
sur rendez-vous
au 01 48 71 59 13
(n° vert)

Déchèterie
Noisy-le-Grand
9 rue de la Plaine
Tous les jours
sauf jeudi**

* Retrouvez les secteurs sur parisestmarnebois.fr

** Retrouvez les horaires sur noisylegrand.fr



VILLE DE BRY-SUR-MARNE
Moult viel que Paris

ATELIER THÉÂTRE ACTUEL
EN ACCORD AVEC RSC P, FOUSDETHÉÂTRE.PROD ET LAURENT GREGOIRE PRÉSENTE

UNE PIÈCE DE
LILIAN LLOYD

TOUT EN POÉSIE
ET EN DRÔLERIE
PARIS MATCH

ON ADORE !
ON RIT BEAUCOUP
LA PROVENCE

UNE COMÉDIE SAINE,
FRANCHE, GÉNÉREUSE !
CULTURE TOPS

ENTRE RIRES ET LARMES,
AVEC HUMOUR ET JUSTESSE
L'ŒIL D'OLIVIER

LA VIE EST
une fête

MISE EN SCÈNE
VIRGINIE LEMOINE

AVEC
JULIEN ALLUGUETTE • VIRGINIE LEMOINE ou VALÉRIE ZACCOMER
ÉRIC BOUCHER ou ALEXIS VICTOR • ARIANE BROUSSE
ou MATHILDE MOULINAT • GRÉGORY CORRE ou BENJAMIN THOLOZAN

ASSISTANT MISE EN SCÈNE : LAURY ANDRÉ • SCÉNARISTE : GRÉGORY LEMOINE
LUMIÈRES : DENIS KORANSKY • MUSIQUE : STÉPHANE CORBIN • CHORÉGRAPHES : WILFRIED BERNARD
VIDÉO : CYRILLE VALROFF • COSTUMES : VIRGINIE LEMOINE

AVEC LE SOUTIEN DU THÉÂTRE DU VAL D'OISE - VILLE DE SAINT-WANHOE ET DU CENTRE CULTUREL WAAC'D'INDE DE SAINT-THIBAUT-DES-BOIS

© 2023 - Ville de Bry-sur-Marne - PLATESAU 2021-00492

VENDREDI 22 SEPT. À 20H30

Billetterie en ligne sur le site brysurmarne.fr

Ouverte de la billetterie du théâtre, à partir de 18h, les jours de spectacle

Renseignements à theatre@bry94.fr ou au 01 45 16 68 10

Théâtre
de Bry-sur-Marne